

# L'ENTREPRISE

## I- L'entreprise :

Dans tous les systèmes économiques, il existe des entreprises dont la tâche est de produire des biens ou des services destinés à la consommation.

L'entreprise est née d'une division plus ou moins poussée du travail, d'une organisation économique qui fait que tout individu ne consomme généralement pas ce qu'il produit.

L'observation d'une économie nationale montre combien sont complexes et divers les phénomènes qui régissent l'organisation et le fonctionnement de l'entreprise : la définition de l'entreprise, le capital, le travail, la hiérarchie et les conflits, l'apparition d'autres formes d'entreprises.

### 1- Définition :

#### Qu'est ce qu'une entreprise ?

L'acte d'entreprendre peut être le fait d'un individu isolé ; l'avocat, le médecin, l'électricien qui produisent des services, le boulanger, le charcutier, le petit artisan qui produisent des biens, sont tous sont à eux seuls une entreprise.

Mais entreprendre c'est également l'acte qui résulte du regroupement d'hommes et de capitaux qui vont former des petites, moyennes ou grandes entreprises selon le volume des capitaux, de la main-d'œuvre et de la production.

Ces entreprises vont également se différencier selon le secteur auquel elles appartiennent, secteur **primaire, secondaire** ou **tertiaire** et selon leur **statut juridique** qui résulte principalement de la façon dont le **capital** est détenu et les responsabilités assumées par un homme seul, dans l'**entreprise individuelle**, ou par un **groupe**, dans une **société**.

Pour fonctionner, c'est-à-dire pour produire, l'entreprise utilise du capital et du travail : on dit qu'elle combine les facteurs de production : **capital + travail**.

L'entreprise se présente également comme un lieu où se rencontrent toutes sortes de salariés :

## 2- Les ouvriers et employés : (les exécutants)

Ils fournissent un travail directement productif. L'entreprise moderne a peu de rapport avec celle du **XIX e siècle** ; les conditions matérielles du travail ont évolué : sa durée s'est réduite, dans certaines branches, sa pénibilité a diminué grâce à l'introduction de nouvelles techniques limitant l'effort physique.

## 3- Le personnel : (les cadres)

Il côtoie les exécutants : ils ont en charge le fonctionnement et la gestion de l'entreprise.

Ces concepteurs jouent un rôle important et l'économiste J. K. Galbraith n'hésite pas à reconnaître à ces gestionnaires, dans les grandes entreprises, le pouvoir que le patron détient dans la petite et qu'il nomme « **technostructure** ».

### **Doit-on imputer à cette hiérarchisation les conflits qui éclatent parfois dans l'entreprise ?**

A la suite de luttes très dures, le droit de grève a été reconnu en France **en 1864** puis, vingt ans après, la possibilité de former des syndicats ouvriers.

Au **XXe siècle**, notamment après 1936, les travailleurs ont obtenu le vote de lois leur permettant d'élire des représentants (délégués du personnel, membres des comités d'entreprise, délégués syndicaux) qui émettent des suggestions sur la marche de l'entreprise, contrôlent la gestion des œuvres sociales et les représentent auprès du chef d'entreprise.

Les **conflits** ne sont pas liés seulement à la hiérarchie mais également à la volonté des salariés de protéger leur pouvoir d'achat, d'améliorer leurs conditions de travail et, de nos jours, de défendre leurs emplois.

De nos jours, les modèles de gestion comme l'**actionnariat** ou la **cogestion**, tentent d'associer les salariés aux prises de décision... mais sans porter atteinte aux prérogatives de la direction, ils visent à réaliser la démocratie économique.

#### 4- Les différents types d'entreprise :

Types d'entreprises :	Caractéristiques principales :
1- Entreprises individuelles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les capitaux appartiennent à un propriétaire unique qui travaille dans son entreprise.</li> </ul>
2- Entreprises privées. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sociétés de personnes (sociétés civiles, sociétés en nom collectif)</li> </ul>	Il peut employer des salariés. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il supporte seul les risques de l'entreprise (bénéfices ou pertes).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sociétés de forme intermédiaire (S.A.R.L. : Société A Responsabilité Limitée).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les sociétés apportent leurs capitaux.</li> <li>- Les associés participent à l'activité de l'entreprise.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sociétés de capitaux (Sociétés anonymes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les associés sont solidairement responsables des dettes de la société.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sociétés coopératives</li> </ul>	-2 à 50 associés. Capital de 20 000 f minimum. -Les associés sont propriétaires de la société. -Les bénéfices et les pertes sont partagés entre associés à concurrence de leurs apports. -La société est dirigée par un ou deux gérants
3- Entreprises publiques. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprise nationalisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les dirigeants sont salariés.</li> <li>-Les actionnaires, propriétaires, perçoivent une distribution des bénéfices au prorata de leurs actions.</li> <li>-Seules, ces sociétés peuvent faire appel à l'épargne publique et être cotées en bourse.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sociétés d'économie mixte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les membres sont à la fois associés et coopérateurs.</li> <li>-Les bénéfices sont répartis, non en proportion des apports, mais ristournés au prorata des opérations traitées ou du travail fourni.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sociétés anonymes dont le capital appartient exclusivement à l'Etat, et soumises aux règles de la compétitivité publique.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sociétés anonymes ou une ou plusieurs collectivités publiques détiennent une part de leur capital et participent à leur administration.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Bien que détenant une part minoritaire, l'influence de la collectivité publique peut être prédominante.</li> </ul>

